# Résiliation de mon assurance voiture

---
Par cheyenne11923

Bonjour,

Je vais tenter d'être brève pour expliquer ma situation complexe, d'avance, j'en suis très reconnaissante, merci à ceux qui me répondront.

Après 12 ans de fidélité dans une assurance voiture, ou j'ai fais un prêt de 6000 euros, assurance de deux véhicules, un scooter, une assurance habitation?
Jamais aucun impayée, je me suis retrouvé au chômage avec des indemnités de moins de 600 euros, j'ai retrouvé un emploi à mi-temps, rencontrant dans ce laps de temps des soucis financiers (temporaire) j'ai eu deux rejets bancaires.

L'assurance ne m'envoie qu'une lettre recommandé dont je n'ai pas eu le feuillet dans la boîte aux lettres, j'ai jamais eu dans les mains ce courrier envoyé, même pas à l'agence.

J'ai contacté à plusieurs reprises les conseillers en ligne, parfois plus de 5 appels par semaine, sur au moins 1 mois et demi expliquant ma fragilité et mon souhait de régler mes cotisations plus prélevées par eux-mêmes.
Il est noté sur leur site, disposer d'un fond social solidaire en cas de fragilités de vie, jamais ils me l'ont proposé ou discuté lors de nos échanges, ils en sont venus à me dire au dernier moment, de ma résiliation, que c'était trop tard d'en parler maintenant?.

J'ai du refaire ma carte bleue pour une fraude, cela est tombé dans le mois d'Avril 2025.
J'ai proposé de régler par virement, ils ne le font pas..
Au 16/04 ils me disent avoir envoyé une recommandé et en date du 16/05 ils me disent être résilié, en agence ils m'ont dit être résilié au 27/05...

En date du 23/05, je suis allée réglée une moitié au prix de 130 euros, il ne me restait que 127 euros à régler.
Ayant peur de ne plus être assuré, je suis allée en vélo, pour régler la cotisation, ils me disent que depuis le début je dois réglé l'année, or, je n'en avais pas les moyens, nous ne sommes pas arrivés à un accord, une dame très peu humaine et désagréable s'est adressé à moi et je suis partie suite à notre différent et partant sans avoir pu régler ma cotisation.

Je ne reçois aucun courrier officiel (LR ou suivi ), mon espace client à été supprimé, ils se renvoient la balle lorsque je demande mon contrat signé en 2017.
A ce jour, ils me donne 10 jours pour régler la somme de 462 euros, il me font payer une indemnité de résiliation prévu dans mon contrat or je ne peux pas vérifier si cette indemnité est à régler.

Je ne sais pas si au prorata ils me rembourseront , si après règlement, je serai effacé de cette parole "résilié".
Je suis en cours de chercher des réponses et de composer une lettre recommandé.

En dernier lieu, je précise aussi, qu'ils m'ont rajouté un sinistre alors que je n'ai jamais envoyé le constat, j'ai demandé des renseignements uniquement, la dame qui m'a percuté le véhicule à donné des fonds et nous sommes restés à l'amiable.

Je précise aussi, qu'en date du 1/04 un conseiller m'a fais contracté une assurance décès, ils disaient ne plus pouvoir me prélever mais bizarrement, dans ce cas ils sont su le faire ?.

Ont t'ils le droit de me demander l'année, que veux dire de régler une indemnité de résiliation et est ce que le mot résilié me suivra ou sera t'il effacé ? je dois absolument ravoir une assurance véhicule.

Belle soirée et j'espère à très vite

---
Par chaber

Bonjour

Au 16/04 ils me disent avoir envoyé une recommandé et en date du 16/05 ils me disent être résilié, en agence ils m'ont dit être résilié au 27/05.
Votre compagnie d'assurances applique le code des assurances art L113.3
LR du 16.04 . Si le règlement dans les 30 jours, le contrat est suspendu pendant 10jours et la résiliation intervient bien au 27 mai.
Il faut contacter un nouvel assureur avec le relevé d'information. Le tarif sera certainement plus élevé